

Comment on voit la lune

Autor(en): **X.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 50

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Charles Mouquin.

Dimanche 3 décembre, à Lausanne, on conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'un brave, honnête et vaillant ouvrier charpentier, qui mania la hache, la scie et le marteau pendant près de cinquante-cinq ans, mais, hélas! sans faire fortune.

Un assez grand nombre d'ouvriers, quelques patrons et les membres de la Société de Secours mutuels, avec le drapeau voilé d'un long crêpe, accompagnaient le corbillard conduisant à Montoie celui qui fut Charles Mouquin.

Originaire de l'Abbaye du lac de Joux, il fut, je crois, élevé à Ballens, où il passa une partie de sa jeunesse. C'était alors un vaillant et beau garçon, sobre, rangé, travailleur, sociable et gai; sapeur du génie, il portait l'uniforme avec grâce.

En 1847 ou 48, sauf erreur, il y eut un grand rassemblement de troupes à Bière; près de quatre mille hommes étaient campés sur la plaine de Champagne, car il n'y avait pas encore de casernes. Des centaines de tentes étaient rangées en lignes formant des rues, des places, une ville, dans laquelle on ne pouvait entrer que par un certain nombre de portes ou d'ouvertures formées par les cordes qui entouraient cet immense camp. Ces entrées étaient gardées par des sentinelles.

Or, un soir, après l'extinction des feux, un officier, soigneusement enveloppé dans son manteau, s'avancait dans l'ombre vers une de ces sentinelles, voulant se rendre compte par lui-même de la manière dont nos jeunes soldats comprenaient le service.

Au cri de « qui vive » de la sentinelle, l'officier ne répondit pas, mais il continua sa marche en avant; les trois sommations d'usage étant faites, il se trouva à deux pas de la sentinelle; il reçut alors un vigoureux coup de baïonnette, qu'il esquaiva en partie, mais dont son manteau fut troué.

L'officier était le capitaine de carabiniers Jules Eytel, et la sentinelle, le sapeur du génie Charles Mouquin.

Le lendemain, Charles Mouquin fut porté à l'ordre du jour.

Ce brave soldat, cet ouvrier labo-

rieux, fut toute sa vie fidèle à son devoir et à la consigne. Qu'il repose en paix!

M. D.

Le dernier amour de Napoléon.

Le XIX^{me} Siècle raconte d'après le docteur Warden, chirurgien anglais, attaché par le gouvernement britannique à la personne de Napoléon à Sainte-Hélène, la curieuse histoire qu'on va lire. Elle est d'autant plus croyable que le docteur parlait de Napoléon avec des sentiments qui n'étaient pas ceux d'un ennemi. Il dinait parfois à Long-Wood, retenu par l'empereur, qui lui témoignait beaucoup d'estime:

Un jour, dans une de ses promenades, il découvrit une petite ferme propre, presque coquette ou, du moins, paraissant telle au milieu du morne paysage qui se déroulait sous ses yeux.

Il y entra; il causa avec le fermier, encore que celui-ci ne fût point très loquace. Il lui posa ces questions que, par habitude d'esprit, il adressait à tous, s'intéressant ou s'appliquant à s'intéresser à ce qui concernait la culture des terres, au prix des denrées. De tout homme, quel qu'il fût, il avait toujours tiré quelque chose. C'était un interrogateur implacable.

Il allait se retirer; assez indifférent, malgré tout, quand une jeune fille ouvrit la porte, sans savoir qu'il fut là, et déposa sur la table un panier de provisions. Elle était, dans sa simplicité, d'une beauté rare. C'était l'épanouissement de la jeunesse en fleur. Elle eut un mouvement d'étonnement et de curiosité en reconnaissant l'empereur.

L'empereur lui parla, eut pour elle quelques mots de galanterie, lui sourit, la retint alors que, par respect ou par discrétion, elle voulait se retirer. Il n'en était plus au temps où il était dur, brutal, avec les femmes, auxquelles, en plein bal, il lançait quelques propos qui amenaient des larmes sur de jolis visages... Où était-elle la cour, avec ses réceptions magnifiques; où était-elle, l'époque, où les dames « présentées » lui faisaient d'humbles révérences!

Il demanda au fermier son nom. Celui-ci s'appelait Robinson. C'était une entrée en matière pour réclamer d'autres renseignements. Il apprit que la gracieuse enfant était sa fille, qu'elle venait d'avoir dix-sept ans, qu'elle était née dans l'île, avait reçu un peu d'éducation, et que, notamment, elle connaissait bien la prodigieuse histoire que Napo-

léon avait écrite, laissant un sillon sanglant derrière elle.

Il s'en alla, plongé dans une rêverie dont il ne se détacha guère les jours qui suivirent. Le souvenir de la jolie fillette le poursuivait.

Il revint chez le fermier, un peu surpris de cette attention que portait l'illustre proscrit à sa maison, et il cherchait des yeux avec impatience la jeune fille, attendant anxieusement qu'elle parût, qu'il pût lui adresser quelques paroles...

Il revint souvent, et lui, le dominateur d'autrefois, il paraissait troublé, ému. Chaque jour, à présent, ses pas le ramenaient vers la ferme, et une sorte de colère mal dissimulée le prenait quand celle pour qui il venait ne se trouvait pas là... Oh! ce dernier amour de Napoléon, ce suprême roman de l'exil! Maintenant, il se complaisait dans l'idylle. Dans la tristesse qui le rongait, il y avait un apaisement.

Comme si une bouffée de jeunesse lui fût revenue au cœur, il se sentait gagné par une passion violente qui trompait le morne vide de son existence de déchu.

Il rôdait sans cesse autour de la petite miss Robinson. Il faut croire que lui, qui n'avait guère été habitué à cacher ses caprices naguère, il laissait un peu trop clairement percer ses desirs.

Un jour que, pour la seconde fois de la journée, il se présentait à la ferme, il trouva le fermier sur le seuil de sa maison. Celui-ci n'avait plus sa placide figure coutumière. Il avait compris, tout à coup.

Robinson croisait les bras sur sa poitrine, dans une attitude peu engageante.

— Monsieur l'empereur, lui dit-il rudement, en voilà assez!... J'en suis bien fâché, mais vous n'entrerez plus ici... J'entends que ma fille reste une honnête fille. Tout empereur que vous avez été, vous ne me faites pas peur, et je vous le prouverai, au besoin... Je suis un brave homme, mais je vous préviens que je ne me connais plus quand je suis en colère!... Adieu!

Comment on voit la lune.

On se souvient que dans notre numéro du 2 décembre un de nos lecteurs a posé cette curieuse question:

« Pourquoi y a-t-il des appréciations si diverses de la grandeur apparente de la lune, lorsqu'elle est en plein ciel, au point que les uns la voient grande comme un fromage, les autres comme une tomme, et qu'à d'autres enfin elle ne paraît guère plus grande qu'une belle orange? »

Un de nos oculistes a eu la grande obligeance de nous adresser à ce sujet les lignes suivantes :

Monsieur le Rédacteur,

Pour suivre à votre « invite, » permettez-moi de vous donner quelques explications sur la manière d'apprécier la grandeur de la lune.

Vous croyez que les uns voient la lune très grande et les autres très petite, que les uns la voient comme un fromage, les autres comme une orange ? Cela n'est probablement pas. Pour tous, la lune est égale et nous ne varions que par le point de comparaison. Chacun indique un objet rond à son choix. Mais ce que personne ne dit, c'est la distance à laquelle il suppose cet objet rond pour le déclarer égal au disque de la lune.

Il y a toujours une distance à laquelle un fromage, une orange, ou même une pilule est capable de couvrir, pour notre œil, les contours de la lune. Car enfin, dans tous ces points de comparaison, personne ne prétend indiquer un objet qui soit en réalité égal à la lune. Il ne s'agit que d'en trouver un qui soit d'une grandeur apparente, égale à la grandeur apparente de l'astre.

Vous voyez dès lors de quelle importance est cette longueur toujours indéterminée qui est la distance. Le désaccord entre les appréciations n'existe que pour un corps dont la grandeur véritable est sans rapport avec nos objets usuels, et dont la position isolée, au milieu du firmament, nous empêche d'avoir, les uns ou les autres, une distance presque uniforme à laquelle nous placerions les uns et les autres nos objets de comparaison.

Cela est si vrai que lorsque la lune passe par exemple derrière le coq de St-François — ce qui est sa position ordinaire pour un spectateur marchant sur le Grand-Pont vers 10 ou 11 heures du soir, à l'époque de la pleine lune, — nul ne songerait à indiquer une pilule, une orange ou même un fromage comme point de comparaison. Tout naturellement on placerait l'objet à la distance de la flèche de St-François, et ce serait une meule de moulin tout au plus qui deviendrait l'objet comparable.

Si donc quelqu'un vous dit désormais : « Je vois la lune comme ceci, » faites-lui compléter tout de suite sa pensée en lui demandant : « Ceci, à quelle distance ? »

X. oculiste.

Lè partis.

Quand dou valets, Djan et Dzaquière, sè tserisont rogne onna né dè danse, rappoo à 'na pernetta que reluquont ti dou, coumeinçont pè sè lanci dâi fions, que cein ne seimbiè que 'na couë-narda; mà petit z'à petit, la colère bourmè dein lè tètès; sè reproudzont çosse à cein; lè gros mots arrevont, et on pétâ einmourdè onna trevougnâ, que sè rebedoulont bintout perque bas.

Lè z'autro vouâitont d'aboo sein pipâ lo mot; mà Dzaquière est dèzo; se n'ami François, que lo vâo reveindzi, va eimpougner Djan po lo doutâ dè dessus. Sami, que vâi que son cousin Djan va ètrè taupâ, du que sont dou contrè li,

criè : « Cein n'est pas justo ! » et châtòt su François; mà Abran, que ne vâo pas laissi vouistâ son frère François, accrotsè Sami pè son pantet dè veste, tandi que Gabri lo preind à la brachâ po reimparâ Sami. Adon Dâvi, Manuet, Djan-Luvi, Tiénon, Loïa et onna beinda d'autro s'ein méclliant assebin et sont bintout ti appondus, que reinvaissent lè trablîs, épéclliant lè botolhiès, dégrussont lè z'haillons, sè potsont lè gè et font on boucan dè la metsance.

Quand l'ont bôtsi, et qu'on lào demandè porquieut sè sont tapâ, onna bouna eimpartiâ n'ein savont pas on mot : Loïa, que sè tràovè dâo coté dè Djan, s'est eimpougner po cein que ne volliâvè pas laissi rôssi se n'ami Charlot, et Fanfoei, qu'est dâo coté dè Dzaquière s'ein est méclliâ po dèfeindrè Djan-Luvi; mà sè fot atant dè Dzaquière què dè Djan, tot coumeint la maiti dâi z'autro assebin.

Eh bin, l'est on pou dinsè que sont lè partis per tsi no. On est libériaü à bin radicaü po cein que noutrès z'amis lo sont et qu'on vâo ètrè coumeint leu; mà po dè derè à justo quinna differeince lài a, lo sâ-t-on ? Tot cein, c'est l'histoire dè Djan et dè Dzaquière; qu'on fâ don mî dè vivrè ein bons z'amis lè z'ons avouè lè z'autro, què dè sè tsermailli coumeint dâi iadzo qu'on vâi dâi gaillâ que ne sè dient pas pi *atsi-ro!* po cein que ne sont pas dâo mème parti, et que ne sâvont pas pi cein que l'est qu'on radicaü à bin on libériaü.

Dou z'amis dèvezâvont su la politica onna né pè la pinta. Marque, qu'êtâi bon radicaü, bragavè son parti et desâi qu'on bon citoein dèvezâi ètrè démocrate, que c'êtâi lo parti dâi bons Vaudois, tandi que lè z'autro n'ètient què dâi ristous et dâi mômièrs que ne demandâvont pas mî què dè reveni à vilhio teimps po tâtsi dè no remettè la patta dessus. Daniet, qu'êtâi dè l'autro parti, lài repond que tot cein c'est dâi bambioulès; que lè libériaux, c'êtâi lo parti dâi brâvès dzeins que ne volliâvont què lo bin dâo pays, tandi qu'on ne poivè pas sè fiâ à cliâo z'êtsâodâ dè radicaux que ne sont binstout ti què dâi socialistes, dâi dzeins que volliont tot partadzi. Et, târe, bâre, coumeint l'ètient bin alleingâ ti dou, tsacon bragâ son parti dâo mî que put.

Quand sè furent reduits, ruminâront à tot cein que l'aviont distiutâ, et là senanna d'après, que dèvezâi lài avâi dâi vôtès, sèdè-vo cein qu'arrevâ ? C'est que l'aviont tant bin prédzi ti lè dou, qu'on ve Marque à l'asseimbiâre dè la Tonâla, et Daniet à cliâ dâi Trâi-Suisses; l'aviont veri casaqua ti dou, po ètrè dâo bon parti.

Sainte-Croix, 7 décembre 1893.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*, Lausanne.

Je ne suis pas une de ces aimables correspondantes qui vous indiquent divers moyens pour retenir leurs maris à la maison, mais bien un des maris qui n'y restent pas souvent. La cause en est bien simple; et pour l'édification de ces dames qui prétendent toutes vous indiquer de bons remèdes, je vous dirai tout bonnement que c'est parce que ma femme y est que je n'y reste pas, et que chaque fois qu'elle s'en va, je suis un fidèle gardien de mon Home, si toutefois ce mot peut lui convenir.

Avec parfaite considération,

P.

Voilà, par exemple, qui n'est guère aimable pour nos lectrices; aussi espérons-nous qu'elles aiguiseront leur plume pour répondre à notre correspondant.

Le Sentier, 10 décembre 1893.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu par hasard dans le *Conteur vaudois* l'article destiné aux dames, en vue de retenir leurs maris au logis pendant les longues soirées d'hiver. A ce propos, je vous dirai que j'aime beaucoup jouer, mais comme nous ne sommes que trois, il faut nécessairement trouver le quatrième partenaire; et celui que je préfère, c'est naturellement mon cher mari, qui se prête assez à ce genre d'amusement, pourvu qu'il soit intéressant.

Voyez donc comme c'est charmant, le père, la mère et les deux fils passant ensemble la soirée!

Je crois donc, monsieur le rédacteur, qu'il n'y a pas rien que la femme qui puisse retenir le mari à la maison; mais quand les fils aiment le nid paternel, le père est obligé de suivre leur exemple. Les dames qui ont déjà de grands fils feront bien d'essayer ce moyen.

Veuillez croire, monsieur le rédacteur, que, dès aujourd'hui, je serai une nouvelle et fidèle lectrice du *Conteur*.

S. M.

Voici maintenant, sur le même sujet, ce que dit, sous une forme très amusante, une de nos lectrices du *Jorat*. C'est la première fois qu'une dame nous écrit en patois.

Monchu lou *Conteur*,

Vous ai parla dein voutron papai que cliâo que lon dai recettès po ferè resta lè s'hommos à la maison dussont voles invoulhi. Ora vu vo derè mon idée po cein que tràovou que nion n'a de lou fin mot de l'affèrè.

D'abo qu'è lai vont-te ferè ao cabaret ? lè pa por itré pe tranquillou, ka on sâ que lai font ona chetta dè la metzance et que lai sè tsécagnont fermou; lè pa